Quatrième année - N° 75 Edition A B C — LE NUMERO : 15 CENTIMES — Samedi 16 Mars 1918

PRIX DES ABONNEMENTS:
1 mois (avril) . . . . . 3 fr. 75.
Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.
Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

LE TÉLÉGRAPHE

QUOTIDIEN LIÉGEOIS D'INFORMATION

Rédaction et Administration :
RUE de la CATHEDRALE, 37, LIEGE
BUREAUX OUVERTS DE 8 à 5 H.
TARIF DE PUBLICITE :
Demande d'emploi, la ligne 40 cent. — Petites annonces, 1 franc. — Réclames, 2 fr. 50. — Avis de Sociétés et Avis des Officiers ministériels 2 francs. — Avis financiers, 4 francs. — Nécrologie 3 francs. — Chronique locale 5 francs.

Communiqués

ALLEMANDS

Berlin, le 13. — La nuit du 12 au 13 mars, une de nos escadrilles de dirigeables de la marine a efficacement attaqué des places fortifiées et des installations militaires situées sur l'Humber et dans le comté d'York. La forte contre-action de l'artillerie ennemie n'a pas réussi à enrayer l'attaque de nos dirigeables, qui sont tous rentrés indemnes. Cette fois encore, nos escadrilles étaient commandées par le capitaine de frégate Strasser. Parmi les commandants qui ont souvent fait leurs preuves au cours de raids sur l'Angleterre, il y a lieu de signaler le capitaine de corvette de réserve Prochls, le capitaine-lieutenant baron Treusch von Buttlar-Brandenfels, le capitaine-lieutenant Ehrlich (Herbert), le capitaine Manger et le capitaine-lieutenant von Freudenreich.

Berlin, le 14. (Officiel). — A la suite d'un vol de reconnaissance dans la mer du Nord, un de nos dirigeables de la marine, commandé par le capitaine-lieutenant Dietrich a, dans la nuit du 13 au 14, bombardé avec succès le port et les installations industrielles de Hartlepool. Le dirigeable n'a pas été endommagé, malgré une contre-action parfois violente.

Berlin, le 15. Officiel. — Dans les zones barrées autour de l'Angleterre et la Manche, nos sous-marins ont à nouveau infligé aux adversaires une perte brute de 20.000 tonnes marchandes. Tous les vapeurs coulés dont trois, de grande valeur, jaugeant 4500 tonnes étaient armés et, en grande partie protégés. Nous avons constaté notamment la destruction du vapeur français «Sénégambie» (1623 t.) lourdement chargé. Une grande part du succès revient au capitaine Viebeg.

Berlin, le 15. — Les conditions atmosphériques favorables ont permis à notre service d'aviation d'obtenir le 12 mars des résultats favorables au front ouest; malgré la violence du bombardement ennemi, les reconnaissances ont été victorieusement poursuivies dans tous les secteurs. Les gares de Soissons et de Boulogne (160 km. derrière le front) ont reçu 4.500 kilogs de bombes. Dix-huit avions ennemis et deux ballons captifs ont été abattus tandis que nous n'avons perdu que trois appareils en combats aériens plus trois autres non encore rentrés. Au cours de ces rencontres les frères Richthoffen se sont particulièrement distingués.

Berlin, le 15. — Groupe d'armées du prince Rupprecht de Bavière: La faible activité d'artillerie qui s'était manifestée durant toute la journée s'est intensifiée avant la fin de la journée dans quelques secteurs. Durant la nuit, elle s'est avivée à la suite d'attaques de reconnaissance de part et d'autre.

Groupe d'armées du Kronprinz allemand: Nous avons observé que le poste installé par les Français sur la cathédrale de Reims a été de nouveau en activité. Un tir intense de destruction a été dirigé, à partir de midi contre nos positions. Au nord et nord-est de Prosnes, de forts détachements français qui s'avançaient au soir, sur un large front, n'ont pu prendre pied dans nos tranchées avancées qu'à l'ouest de la route Thuicy-Nauroy. Partout ailleurs, ils ont été rejetés en corps-à-corps.

L'activité d'artillerie en recrudescence a perduré toute la journée sur la rive est de la Mouse.

Théâtre de la guerre oriental. — En Ukraine des bandes ennemies, qui menaçaient les routes menant d'Omel et Kieff vers Bachanatsch, ont été dispersées. Bachanatsch a été occupé.

Rien de nouveau sur les autres théâtres de la guerre.

AUTRICHIEN

Vienne, le 14. — Les Roumains ont à présent évacué les dernières portions du territoire austro-hongrois qu'ils occupaient encore. Après trois ans et demi de dure guerre, la monarchie est entièrement libérée. Depuis hier après midi, Odessa est aux mains des Alliés. Tandis que des bataillons allemands s'avançaient de l'ouest, l'avant garde d'une division austro-hongroise commandée par le major-général Alfred von Zeidler a pénétré dans la ville en s'emparant des voies ferrées.

Front italien. — Hier, nous avons fait sauter sur un large front les positions italiennes dans les roches du plateau situé au sud du massif du Pasubio. L'effet des explosions a été terrible. Nos détachements ont occupé le champ d'entonnoirs.

Vienne, le 15. — Rien de nouveau.

TURC

Constantinople, le 13. — Front de Palestine. Le 12 mars, l'activité combative s'est de nouveau ravivée. A 6 h. 30 du matin, de grandes forces ennemies ont attaqué la ligne Kofe-Kasunu-Medschel-Jaba-Der Ballut-Der Pisane et subi de lourdes pertes sous le feu en écharpe de notre artillerie. Toutes les attaques ennemies ont été repoussées. Près de Medschel-Jaba et du Ballut, il a pu gagner un peu de terrain après un corps à corps sanglant, mais sans pouvoir dépasser ces villages. Plus à l'est, nous avons repoussé près d'Amurie, sur la route de Jérusalem à Nablus, des attaques ennemies dirigées contre les hauteurs de Kafer Malik et Tell Nsettera ainsi que contre la tête de pont à l'est de Jéricho. Nous avons capturé 21 hommes du navire français Alexander armé de 3 canons qui a été coulé le 8 mars près d'Agwa Liman.

A Erzeroum nous avons pris de nombreux canons et beaucoup de munitions. Les Arméniens ont perdu près de 2000 hommes. A la côte, nos troupes s'approchent de la frontière.

Constantinople, le 14. — Un groupe ennemi, qui voulait s'avancer sur Maskera, dans la vallée du Servan a été repoussé avec de lourdes pertes. A Trébizonde nous avons pris 82 canons, à Erzeroum 32 et à Manahlatum 18 lance-mines. Deux mille cent Arméniens avec 6 mitrailleuses et 240 cavaliers ont attaqué nos troupes à Achlat et Caraulse, ils ont été repoussés avec de lourdes pertes.

FRANÇAIS

Paris, le 14, à 15 h. — Lutte d'artillerie assez vive sur l'ensemble du front. Trois coups de main ont échoué sous nos feux dans les régions de Maison de Champagne, de Vauquois et de Hurville.

Paris, le 14, à 23 h. — Rien à signaler en dehors d'une légère activité d'artillerie de part et d'autre en Champagne, dans la région des Monts, dans les Vosges à l'est de St-Mihiel et dans la région de Hartin.

Aviation. — Au cours de la journée, trois appareils ennemis ont été abattus par nos pilotes. Il se confirme que dans la journée du 9 mars le sous-lieutenant Madon a abattu deux avions ennemis, notre aviation de bombardement a effectué plusieurs sorties : 9.800 kg. de projectiles ont été lancés sur les gares, usines et terrains d'aviation de la zone ennemie.

ANGLAIS

Londres, le 14. — Nos patrouilles ont ramené des prisonniers des tranchées ennemies au sud-ouest d'Epehy. L'ennemi a tenté une attaque sur le chemin de fer d'Ypres-Stad, mais sans résultat. Bombardement réciproque pendant la nuit au sud-ouest de Cambrai. Activité d'artillerie à Neuve-Chapelle Fauquissart.

Londres, le 14. — Un ou deux aéronefs ont attaqué la côte du nord-est, peu après 9 heures. Environ 20 bombes ont été lancées à la côte. On ne signale pas encore de victimes, ni de dégâts matériels.

Londres, le 14. — Officiel: Un seul dirigeable a franchi la côte et lancé 4 bombes sur Hartlepool. L'aéronef voguait à grande hauteur et n'a survolé le sol que quelques minutes. Les autres bombes semblent être tombées en mer. Six maisons ont été détruites, 30 environ, endommagées. D'après les derniers communiqués, un homme, une femme et trois enfants ont été tués; trois hommes, une femme et cinq enfants ont été blessés.

Londres, le 15. — L'amirauté communique: Le 10 mars un sous-marin ennemi a attaqué sans succès le navire hôpital «Guilsordcastle» à l'entrée du canal de Bristol. Le bateau portait les signes distinctifs de la croix-rouge et naviguait tous feux allumés.

ITALIEN

Rome, le 14. — Au nord de la Baretta, nous avons dispersé des groupes d'ennemis, qui tachaient de s'avancer dans la vallée de Toncei afin de surprendre des éclaireurs italiens. Sur le Pont d'Asubio, nos adversaires ont fait, sans résultat, exploser une grande mine. A Laghi, nos patrouilles ont jeté le trouble chez les ennemis. Nous avons fait des prisonniers à Orbio. Notre artillerie a bombardé des troupes à Asiago ainsi que des colonnes dans la vallée de la Brenta et de Serena.

Grande activité d'artillerie ennemie à Valtellina et à la Grave. Aux environs de Bassano, elle a endommagé un hôpital qui cependant arborait les signes distinctifs.

Ultimatum de l'Angleterre à la Hollande

(Nouvelles ayant paru dans notre édition spéciale d'hier après-midi.)

Une note hollandaise

La Haye, le 13. — Le ministre des Affaires Etrangères a adressé à l'état-major une communication relative à l'état des négociations avec les Alliés depuis la dernière note. Le ministre a appris que les Alliés avaient l'intention de retirer les promesses faites et de ne pas accepter les conditions néerlandaises aux termes desquelles des navires auraient à prendre la mer pour le compte des Alliés. Au cours de l'exposé des propositions faites à la suite des délibérations qui eurent lieu à Londres, à la fin de 1917, entre les délégués néerlandais et les Alliés, le ministre a fait ressortir que les Alliés désirent voir restreindre ou interrompre complètement l'exportation vers les Puissances Centrales, d'articles dont la fabrication nécessite l'importation de fourrages et de fumier artificiel. Le gouvernement s'est d'abord opposé à ce que les navires qui se trouvaient encore en Hollande quittassent le pays pour aller augmenter le tonnage se trouvant dans des pays étrangers, mais les négociations entamées font prévoir que le gouvernement allemand ne protesterait pas contre l'échange de navires quittant les ports hollandais contre un nombre égal de navires se trouvant en pays étrangers. L'Allemagne s'oppose par principe aux dispositions qui concernent l'exportation et sont dirigées contre l'Allemagne. Le gouvernement hollandais a fait savoir au gouvernement allemand qu'il ne ferait aucune proposition pour restreindre nos exportations. Les Etats-Unis se sont déclarés disposés à livrer à la Hollande 100.000 tonnes de céréales avant la conclusion du traité définitif, si dès maintenant nous mettons à la disposition des Alliés un tonnage d'environ 500.000 tonnes, tout comme si le traité définitif était déjà entré en vigueur.

Les négociations continuent

Amsterdam, le 13. — La note du ministre des Affaires Etrangères au sujet des négociations économiques avec les gouvernements alliés a paru ce matin dans les journaux. Dans la lettre qui l'accompagnait et qui était adressée aux Etats-Généraux, le ministre des Affaires Etrangères déclare qu'il a appris, depuis le moment où cette note a été rédigée, que les gouvernements alliés avaient l'intention de revenir sur leurs promesses et d'accepter les conditions néerlandaises, d'après lesquelles les navires voyageant pour le compte des Alliés ne seraient pas employés dans la zone dite dangereuse.

Congrès maritime

Amsterdam, le 14. — On mande de Londres : Le 11 mars, les délégués français, italiens, américains et anglais qui doivent former un conseil général de contrôle de la navigation maritime se sont réunis à Londres.

L'Ultimatum

Amsterdam, 14 mars.

Le représentant de l'Agence Wolff à Amsterdam apprend que le ministre d'Angleterre à La Haye a exigé la remise, au nom des gouvernements alliés et des Etats-Unis, de tout le tonnage néerlandais contre payement de frets normaux et le remplacement après la guerre des navires qui seraient torpillés pour la navigation même à l'intérieur de la zone barrée. Un délai de huit jours a été accordé au gouvernement hollandais pour répondre. Si les exigences des gouvernements alliés ne sont pas acceptées par le gouvernement néerlandais, tous les navires hollandais se trouvant dans les ports des Etats-Unis seront réquisitionnés et l'embargo sera mis en mer sur les navires de nationalité hollandaise. De plus, en ce cas, les Alliés ne livreront pas de céréales panifiables à la Hollande.

A la Chambre hollandaise

Le «Nieuwe Courant» apprend de source parlementaire que le ministre M. Cort van der Linden a déclaré qu'il proposera à la Reine de dissoudre la Chambre, si elle approuve au cours du débat sur les vivres, une motion de nature à provoquer la démission du ministre de l'agriculture.

L'impression en Allemagne

La «Gazette de Cologne» écrit à ce sujet : «L'exigence posée à la Hollande par les Anglais n'a d'autre signification qu'une demande de renom à sa neutralité. L'attitude des Anglais est donc presqu'en accord avec les procédés dont l'Entente a usé envers la Grèce, c'est le mépris de tout droit, une brutale tentative de viol de la part des «protecteurs des petits états».

Et si l'on osé déclarer que ces prétentions trouvent un appui quelconque dans le droit des gens, ont fait ainsi preuve d'une mauvaise foi sans égale. Il est exact qu'on était tenté de reconnaître aux puissances le droit de réquisitionner, contre dédommagement et en cas de besoin, les navires neutres séjournant dans leurs ports. Ce droit n'est d'ailleurs pas absolu et précisément l'Angleterre s'est toujours refusée à le reconnaître.

Mais le procédé actuel va à l'encontre de tout droit dès qu'on l'emploi contre une seule puissance. Une puissance ne peut se résoudre à prendre cette mesure que si elle est décidée à l'appliquer à tous les neutres indistinctement. Certains vont même jusqu'à reconnaître le droit de destruction des navires neutres dans les eaux territoriales d'un belligérant. Rappelons à ce propos, la prise et la destruction par les troupes prussiennes en 1870, de vaisseaux marchands anglais, à Ducliaire sur la Seine; cet incident, on s'en souvient fut suivi d'un long échange de notes diplomatiques. L'Allemagne fournit un dédommagement mais posa alors le principe que ce dédommagement incombait au vaincu.

Généralement parlant, on ne pourra donc envisager ce droit des belligérants que dans leurs eaux territoriales et ce droit étant appliqué indistinctement à tous les belligérants.

Il n'est qu'un seul droit en haute mer; celui d'enquête avec les conséquences qui en résultent. Le reste n'est pas un droit, c'est de la violence pure».

Commentaires anglais

Amsterdam, le 14. — Le «Times» et le «Daily Telegraph» annoncent que les puissances de l'Entente ont décidé d'utiliser les navires hollandais séjournant dans leurs ports.

Le «Times» dit que des négociations à ce sujet étaient engagées depuis plusieurs mois avec la Hollande mais qu'on n'était pas parvenu à se mettre d'accord. Cette situation, préjudiciable pour l'Entente, avantageait évidemment les Allemands qui, de leur côté, avaient déjà exercé une pression sur les Pays-Bas.

Les Alliés se rendent parfaitement compte de la situation difficile du gouvernement néerlandais mais, en permettant qu'un accord n'intervienne pas dans la question de la navigation, ils fortifieraient les Allemands dans l'illusion qu'ils sont à même d'expulser les navires neutres de l'Océan.

L'Entente n'a d'autre moyen que d'employer pour son propre usage, après un accord honnête, les navires hollandais que le blocus illégal des Allemands immobilise dans ses ports. Tandis que l'Allemagne qualifie de violation de neutralité, la location par l'Entente de navires hollandais, elle fait elle-même grand usage du tonnage néerlandais sur ses voies navigables, et la somme de ce tonnage est pour le moins aussi importante que celle que réclame présentement l'Entente.

Les démêlés russo-japonais

UNE CONVENTION DEFINITIVE?

Berne, le 14. — D'après un télégramme de Londres récemment parvenu ici, les délégués de l'Entente auraient signé à Port Arthur une convention qui fixe et règle l'étendue de l'intervention japonaise en Sibérie.

MISSION JAPONAISE EN AMERIQUE

La frontière suisse, le 14. — Les journaux parisiens annoncent qu'une mission japonaise est arrivée, le 8 mars, dans un port du Pacifique. Elle est chargée de remettre au président Wilson un autographe du Mikado.

LES CONDITIONS AMERICAINES

Berne, le 14. — M. Sembat publie dans «L'Humanité» les conditions auxquelles l'Amérique se rallierait dans la question de l'intervention japonaise. M. Wilson réclame une déclaration formelle du Japon assurant qu'il ne veut agir que contre l'Allemagne et n'est animé d'aucune intention hostile envers la Russie.

LES POURPARLERS

La Haye, le 14. — Reuter mande de Tokio: Des dépêches parvenues ici annoncent que la France approuve entièrement l'intervention japonaise. L'attitude de l'Angleterre dépendra de celle des Etats-Unis. En Amérique, on hésite cependant à provoquer l'hostilité de la Russie et l'on envisage à Tokio, les moyens les mieux appropriés à mettre en sûreté le matériel des Alliés à Vladivostock. Le conseil des Anciens a ajourné sa réunion jusqu'à l'arrivée du rapport de l'ambassadeur à Washington. Les opérations sont attendues pour dans un mois.

AU SENAT AMERICAIN

Paris. — Le «Petit Parisien» apprend de Washington que, le 7 mars, le Sénat américain a discuté la question de l'intervention japonaise en Sibérie. L'assemblée en est venue à la conclusion que les Etats-Unis ne peuvent approuver l'occupation de la Sibérie, à moins que le Japon fasse une déclaration satisfaisante assurant que le caractère de cette occupation est en harmonie avec les buts de guerre des Etats-Unis.

AU PARLEMENT JAPONAIS

Tokio. — A la Chambre, M. Motono a déclaré, le 9 mars, que les Alliés n'avaient pas demandé au Japon d'envoyer des troupes en Sibérie, mais que des échanges de vues se poursuivaient toutefois à ce sujet. Le président du Conseil a ajouté qu'il n'était pas opportun de donner des détails sur cette question. Le chef de l'opposition s'est prononcé en faveur d'une intervention militaire. M. Motono a ensuite affirmé qu'aucune décision n'avait été prise jusqu'à présent concernant l'envoi de troupes en Sibérie, mais que le gouvernement étudiait minutieusement la question.

IMPORTANTE REUNION

Rotterdam, le 14. — «L'Exchange Telegraph Company» annonce de Tokio l'arrivée de Londres d'un télégramme particulièrement important. Le conseil des affaires étrangères aurait été immédiatement convoqué. On y répondra dès que le président du Conseil aura fait rapport à l'Empereur.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le cas Depsy

M. J.-Ernest Charles écrit dans le «Pays»: «C'est une bien abominable affaire que celle où la jeune artiste sans talent Suzy Depsy paraît si gravement engagée en compagnie de son excellent mari, le philosophe cynique Guillet.

Ce mari évoque irrésistiblement Forjolle, ce héros du célèbre roman de Capus, Qui perd gagne. Mais Forjolle n'avait pas trahi; car, en ce temps-là, on ne trahissait pas, et les réalités d'aujourd'hui dépassent les imaginations des romanciers conciliants d'hier. Reste à se demander si Mlle Depsy a eu des initiatives personnelles ou si elle a simplement cédé aux suggestions de son cher amant, suggestions fortifiées pour elle par les conseils autorisés de son excellent mari. Il est probable que cette Mlle Depsy n'était pas très intelligente; il est certain que sa morale était un peu fléchissante et qu'elle n'avait qu'un trop médiocre sentiment de l'austère devoir...

Mais ne pourrait-on pas attendre quelques minutes avant de généraliser! Et il me paraît peu convenable d'emprisonner toutes les actrices sous le prétexte qu'une d'elles a mérité de l'être.

Or, depuis plusieurs semaines, on a une facilité fâcheuse à compromettre nombre de jeunes femmes qui sont la joie des yeux, et non pas seulement celle qui porte un nom particulièrement retentissant... Oui, on a un penchant excessif à arrêter les femmes de théâtre; on serait plus généreux sans doute et plus sage d'arrêter les bruits qui courent sur elles si ces bruits ne sont pas fondés... Il peut arriver, en effet, que les plus jolies femmes soient pourvues de sensibilité et qu'elles souffrent, elles aussi, de la calomnie.

Il est très pénible pour une artiste d'être mise au cachot lorsqu'elle est coupable. Mais il est plus pénible encore pour une artiste de passer pour être au cachot lorsqu'elle n'y est pas, et lorsque, par surcroît, elle a de la vertu civique. Donc, si nous ne savons rien, taisons-nous! Et si nous croyons savoir quelque chose, taisons-nous de même!»

Le cerf de la Paix

Pendant les négociations de paix de Brest-Litowsk, des soldats russes auraient capturé dans leurs lignes un cerf, qui portait un collier muni d'une plaque en métal, où se trouvait l'inscription : «Pax Gallica».

Le «Mercure de France», qui reproduit cette anecdote, remarque à propos de cette inscription, qu'elle signifie «Paix française». D'après le journal, le cerf en question a dû être capturé jadis par un ami de la France, qui lui aura mis ce collier et lui aura ensuite rendu la liberté; comme le cerf peut atteindre un âge fort avancé, il se peut que cela se soit passé il y a de longues années. La tradition veut que dans l'antiquité et dans le moyen-âge, on ait à plusieurs reprises capturé des cerfs d'un âge respectable; ainsi, on aurait un jour pris un cerf magnifique, qui portait un collier en or, portant le nom d'Alexandre le Grand. Bien souvent ces colliers ne furent découverts qu'après le dépeçage de l'animal, car avec le temps, ils avaient pénétré dans les chairs.

Lorsque Charles VI chassait dans la forêt de Senlis, il abattit un jour un cerf, dont le cou était entouré d'un collier portant cette inscription «Cæsar hoc me donavit» (César m'a donné ceci). Le naturaliste Buffon, qui s'est occupé de ce cas curieux, a émis l'opinion que le cerf de Senlis était probablement originaire de l'Allemagne et que la dénomination de «Cæsar» avait dû être employée par un empereur allemand. Le «Mercure de France» remarque un peu ironiquement à ce propos, qu'il n'est pas probable que le collier en question ait remonté à l'époque des Césars romains, car dans ce cas le cerf aurait dû être âgé de plus de dix siècles.

A l'Extérieur

ALLEMAGNE

UNE LEGATION FINLANDAISE

Berlin, le 14. — Une légation finlandaise a été installée à Berlin. Elle est dirigée par le Dr Hiet. Les locaux se trouvent dans la Wichmannstrasse 282.

RATIFICATIONS ET POURPARLERS

Berlin, le 14. — La ratification du traité avec l'Ukraine est presque chose faite en Allemagne et en Turquie mais non encore en Autriche et en Bulgarie.

La Rada s'occupe également d'approuver le traité de paix.

Quant aux pourparlers avec la Roumanie, l'ambassadeur Miscou est déjà rentré à Berne. Les négociations se poursuivront le 15. Jusqu'à présent, les séances des commissions ont eu un cours favorable.

FRANCE

UNE DECLARATION DE M. PICHON

De Paris : M. Pichon, ministre des affaires étrangères, publie dans le «New-York Herald» une déclaration sur la position des puissances occidentales vis-à-vis de la question de l'est. D'après lui l'Entente ne pourrait en aucun cas tolérer une Europe centrale agrandie, qui étendrait sa puissance jusqu'en Asie. Le déplacement de l'équilibre politique militaire et économique, dans l'est de l'Europe, doit être revu par la Conférence générale de la paix. Malgré la défaite russe, M. Pichon estime encore possible de constituer en Russie avec l'aide du Japon, un noyau d'éléments sains d'où pourrait surgir le retour à l'ordre.

LES IMPOTS

Berne, le 14. — Les journaux de Paris annoncent: Le rapport des impôts indirects et monopoles a donné 553.412.000 francs en février, soit un déficit de frs 24.571.000 sur l'évaluation officielle.

SUEDE

LES REQUISITIONS

Malmoë, le 14. — La «Sydsvenska Dagbladet» écrit : «Au cours d'une réunion, qui a eu lieu à Goeteborg et à laquelle assistaient plusieurs armateurs notoires, ainsi que des délégués officiels, le gouvernement a exprimé le vœu de voir mettre à la disposition de l'Entente 400.000 tonnes de jauge.

Il semble bien que le gouvernement ait déjà pris des engagements envers les Alliés et promis à ceux-ci la flotte marchande nationale sans prendre l'avis des armateurs. D'autre part, il aurait donné à entendre qu'en cas de refus, il appliquerait la loi sur les expropriations et réquisitionnerait les navires».

ANGLETERRE

L'OUVERTURE du CONGRES MARITIME

Londres, le 14. — Reuter. — Des délégués français, italiens, américains et anglais, réunis à Londres afin de réglementer la navigation des Alliés, ont commencé leurs délibérations le 11. Un conseil maritime a été constitué pour exercer un contrôle sur les transports des Alliés.

ITALIE

CONTRE LES AVIONS

Lugano, le 15. — Une commission s'est réunie à Rome, sous la présidence du général Barini aux fins de prendre des mesures pour parer aux attaques aériennes contre la capitale. Le Général Commissaire de l'armée a prescrit de nouveaux ordres aux points de défense antiaérienne de l'Italie centrale et méridionale.

EXECUTIONS EN MASSE

Berne, le 14. — D'après le «Corriere della Sera», 123 brigands ont été exécutés à Foggia, en vertu de la loi sur l'état de siège.

SIAM

LUI AUSSI!

Amsterdam, le 14. — Une mission militaire siamoise qui vient d'arriver en Angleterre communique que tous les sujets ennemis habitant le Siam sont internés et tous les navires allemands saisis. Prochainement un détachement de troupes siamoises interviendra également sur le théâtre de la guerre. A Bangkok, il s'est présenté vingt fois plus de volontaires qu'on n'en avait réclamé.

CHILI

ARRIVEE DU COMTE LUXBOURG

Amsterdam, le 15. — Le «Times» annonce que le comte Luxbourg vient d'arriver à Valparaiso.

DERNIÈRE HEURE

AMERIQUE

UN JOLI DETOURNEMENT

Berne, le 15. — (Télégr. part.): On mande de Paris: Le nommé François Goldsoll, sujet français a été arrêté à Washington sous l'inculpation de détournement de plus de 17 millions de francs au préjudice du gouvernement français. L'extradition a été demandée.

ANGLETERRE

POUR APRES LA GUERRE

Londres, le 14. — Reuter. — Au cours d'une assemblée tenue le 13 à Manchester, le ministre du Travail a déclaré que les matières premières des Alliés ne doivent plus être fournies aux Centraux après la guerre.

FRANCE

LES IMPRIMES COMMERCIAUX

Berne, le 15. — (Télégr. part.): Les journaux de Paris mandent que le «Journal Officiel» publie un arrêté au terme duquel le tirage des imprimés commerciaux, prospectus, avis, circulaires, almanachs, agendas, etc., doit être réduit de 50 p. c. Cette réduction se basera sur les années 1912 et 1913.

DECES DE M. JULES ROUX

Berne, le 15. — (Télégr. part.): M. Jules Roux, ancien député de Marseille vient de mourir à l'âge de 77 ans.

Il était président de la Compagnie Générale transatlantique, président du Comité Central des Armateurs, administrateur de la Compagnie des Chemins de fer P. L. M.

JAPON

CRISE MINISTERIELLE?

Londres, le 14. — Le «Times» apprend de Tokio que le Cabinet japonais a été mêlé à des intrigues de partis relativement à des questions de politique intérieure. Un scandale industriel vient d'éclater. Il est tellement grave que la démission du Cabinet semble inévitable.

Acte de Banditisme à Montegnée

Vendredi vers 7 heures du matin, un acte de banditisme des plus odieux a été commis chez M. Job-Dans, rue Thierbise.

Voici comment les faits se sont passés:

M. Alexis Lhoest, géomètre, chef de bureau au département de secours passait à cet endroit pour se rendre à son bureau, quand arrivé près de la maison habitée par M. Job-Dans, il entendit des cris provenant du corridor. Il s'approcha de la porte, qui sitôt se referma. M. Alexis Lhoest sans perdre son sang-froid donna l'alarme chez les voisins ce qui dérangea fortement les bandits. C'est alors que Mme Job-Dans put s'enfuir dans son jardin, suivie des deux bandits qui certainement avaient prémédité leur acte odieux, le mari venant de sortir pour se rendre à son travail.

Ces derniers escaladèrent le mur de clôture qui donne sur la rue; mais ils furent pris au piège, car M. Lhoest, aidé par quelques voisins et notamment MM. Hellin Henri et Fernand, et Dans Henri, les empoignèrent et les conduisirent au commissariat de police où M. Urbain, après les avoir interrogés les fit immédiatement écrouer. Les agresseurs sont les nommés Calbert Joseph-Henri, demeurant rue Large à Jemeppe-sur-Meuse et Galloy Jean, rue des Martyrs à Tilleur.

Il y a lieu de féliciter particulièrement M. Alexis Lhoest pour son sang-froid. L'état de Mme Job-Dans est des plus satisfaisants.

Elle a déclaré que les bandits avaient voulu la bâillonner, mais qu'elle avait pu leur résister. Elle porte une blessure à la mâchoire et a perdu beaucoup de sang. Les individus arrêtés ont été trouvés porteurs de matraque, poignard, stylet, etc...

L. B.

Une mauvaise Nouvelle

La ration de pain est réduite à 250 gr. par personne, par suite de la pénurie des arrivages. Les bénéficiaires des rations supplémentaires et de pain industriel continueront à jouir de ces faveurs.

L. M.

Chronique locale

Trocadéro CREATION SENSAT. — J. P. LAGUESSE & Cie COMPTOIR D'ALIMENTATION

Actualité en français et parler liégeois

20129

LES VOLS. — Dans la nuit, des malfaiteurs se sont introduits, rue des Champs, 62, dans les magasins de M. Albert Gavage, négociant, rue Villette, 51. Les voleurs ont fait main basse sur quatre housses de cheval, deux couvertures et quatre licous. Ils ont également emporté deux phares et un tapis de caoutchouc appartenant à M. Gueubelle, rue de la Limite, 30.

— On a pénétré dans la maison occupée par M. Joseph P., 177, rue des Vennes. Pour opérer, les voleurs ont forcé la chaîne du soupirail. Des provisions et des objets de tous genres ont disparu.

— Le 5 courant, on avait dérobé des vêtements et du linge au préjudice de M. P., à Hermalle-sous-Argenteau. Mercredi, un parent du préjudicier, qui assistait à une vente publique, place St-Lambert, reconnut divers objets. On arrêta aussitôt la vente et on ouvrit une enquête qui établit que ces objets avaient été consignés par un sieur F. qui les tenait de Charles J. et Paul C., de Vivegnis. Ces deux individus ont été mis à la disposition de M. le Procureur du Roi.

— On a volé 8 cuvelles contenant du sirop au préjudice de M. Jacques D., rue Basse-Wez, ainsi que quelques bouteilles de Bourgogne et un pot de beurre appartenant à M. B., rue des Vennes.

— Procès-verbal a été rédigé à charge de Marie C., Marie D., Marie F., de Ste-Walburge pour vol de légumes ; de Henri F., rue du Pommier, du chez de vol et tentative ; de la fille L., rue St-Jean-Baptiste, pour entolage.

Z.

LE CARNET D'UN LIEGEOIS.

Je reçois d'un lecteur du *Télégraphe* une lettre on ne peut plus aimable, et dont j'ai été fort touché, dans laquelle se trouvait la communication suivante que je crois utile, dans l'intérêt de tous, de reproduire telle quelle :

" ... Voudriez-vous me dire pour quel motif l'Administration a suspendu *jusqu'en mai* la distribution de pommes de terre aux chômeurs ?

" Il y a un an, à pareille époque, si mes souvenirs sont bons, on avait encore suspendu *provisoirement* la distribution de pommes de terre. Et ce provisoire dure toujours... "

" Ne va-t-on pas de nouveau agir de la sorte, et la façon dont on en use actuellement, n'est-elle pas encore une manière d'endormir la classe ouvrière ? "

" L'an dernier, une certaine partie de la population n'ayant pas reçu complètement sa ration de pommes de terre, n'aurait-on pas dû compenser cette perte injustifiée par l'octroi d'un supplément d'autres rations ? "

Je me refuse pour l'instant à partager les craintes de mon aimable correspondant touchant la présente distribution ; il me semble que le moins que nous puissions espérer, c'est de voir les chômeurs recevoir jusqu'au dernier tubercule la ration de pommes de terre à laquelle ils ont droit.

Il est pourtant exact qu'une certaine partie de la population, l'an dernier, n'a pas reçu l'entièreté de sa ration de parmentières. J'ai reçu à ce sujet différentes lettres qui l'affirment péremptoirement et dont les signataires m'invitent à vérifier sur leur carnet de ménage la véracité de ce qu'ils avancent.

Pourquoi les uns ont-ils reçu tout ce qu'ils devaient recevoir, alors que les autres n'en ont reçu qu'une partie ? A quoi attribuer cette injustifiable différence de traitement ?

Je serais très heureux de recevoir les communications détaillées de ceux de nos lecteurs qui se trouveraient dans le même cas que les personnes dont je viens de parler.

Si vraiment une partie de la population a été lésée lors des distributions de parmentières de l'an dernier, il est légit me qu'elle reçoive cette année une juste compensation. Elle sera d'autant plus méritée que l'épreuve a été plus rude à laquelle a été mise la patience de ces braves gens.

PHÉDON.

POURQUOI ? — Pourquoi, sans être la plus ancienne, la maison *J. Collette-Ronchaine*, Soc. an., *graines et plantes* à Huy, a-t-elle laissé loin derrière elle ses concurrents ? Parce que ses *graines* sont les *meilleures* connues. Elle n'a pas attendu la guerre pour se faire connaître. Ses *produits* l'avaient mise en *évidence*. Demandez son catalogue. (25073)

EN PROVINCE

JEMEPPE. — *A qui les courroies !* — Il a été découvert, à Jemeppe, huit courroies provenant de vols. Ces courroies sont en dépôt à l'Hôtel communal où elles sont visibles de 9 à 12 h. et de 2 à 4 heures. Elles ont une longueur variant de 5m65 à 16m50, une largeur de 7 à 25 cm. et une épaisseur de 5 à 10 m/m. T.

MONTEGNEE. — *Les vols.* — On a volé sept courroies à la houillère de l'Espérance. L. B.

Les Théâtres

Trocadéro

J. P. LAGUESSE ET Cie

L'interprétation

Heureux les auteurs dramatiques qui, venant d'écrire une comédie dont ils ont lieu d'être satisfaits, trouvent sur leur chemin des interprètes ayant autant de conscience, de bonne volonté et de talent que les excellents pensionnaires du Trocadéro. La réalisation scénique de leur ouvrage par ces artistes, lui communiquant la couleur et la vie, et à qui rien n'échappe, même les intentions les plus fines, les pousse largement de leur effort. Dans le cas présent, les acteurs de notre excellent théâtre wallon se sont surpassés et nous leur avons vu déployer, pour défendre la pièce si amusante et si observée de MM. Hurard et Lekeux, toutes les ressources inventives de leur génie comique ; ils y ont par dessus tout, fait briller cette qualité qu'à peu près tous ils possèdent à un si haut degré, cette qualité qui les vaut toutes et sans laquelle les autres ne sont rien : le naturel. C'est à cause de leur naturel, à cause de cette facilité qu'ils ont de créer des portraits vivants, d'une parfaite exactitude de traits, de couleur, de gestes et de démarche, qu'ils ont pu faire, par exemple, du premier rôle de « J. P. Laguesse et Cie », un tableau populaire du pittoresque le plus délectable et de la plus saisissante vérité. Les personnages que nous y voyons évoluer y sont, non pas des photographies, ce qui serait d'un réalisme plat et sans intérêt, mais de véritables types, des types qui portent écrits sur leur physionomie et dans leurs attitudes, en lettres énormes, l'indication de leur caractère et de leur condition. M. Broka, avec sa lignasse broussaillonne et sale, avec son nez de travers, avec ses moustaches malpropres et tombantes, ne nous y apparaît-il pas, comme le portrait vivant du Savetier ? Et M. Loncin, qui porte beau, qui bombe le ventre, qui s'étale majestueux et vaste, M. Loncin dont les joues sont vermeilles, dont la moustache est pleine d'orgueil, dont toute la personne est en fleur, M. Loncin qui est impudent, suffisant, sonore, insolemment robuste et cyniquement fourbe, n'est-il pas, en même temps qu'il personnifie la mauvaise foi comme son compère personnifie l'imbécillité, une incarnation merveilleusement exacte du Boucher ? Leurs camarades complètent dignement, jusque aux plus petits rôles, cette galerie de types populaires qui rendrait des points pour l'exactitude du trait judicieux des détails, aux suggestives évocations de la vie domestique que nous ont laissées les petits maîtres hollandais du XVIIe siècle. Il y a Mme Andrien, si spontanée, si naturelle, et qui reste si franchement peuple jusque sous ses atours de parvenue ; M. Halleux, qui mérite d'être cité à part, pour son incarnation d'un comique mesuré et sûr du voyageur placide, bon enfant, un peu pleurnicheur ; M. Brasseur, un contremaître de gare, timide comme une fille, qui nous a franchement divertis ; M. Loos, savoureux comme à l'ordinaire ; Mlle Zwyns, on ne peut plus gentille dans la jolie scène du gamin ; Mlle Demesse, une petite servante bavarde, très bien observée ; M. Boon, qui réalise une curieuse pleine de drôlerie. Indépendamment de ces types purement wallons, une large part est prise dans la pièce par les personnages qui, si l'on parle couramment sur quelques wallonismes, voire sur une pointe d'accent local un peu plus accusé qu'il ne faudrait, parlent français. Il y a d'abord Mme Jodin, la grâce et le sourire de cette pièce où abondent les grotesques. Elle est très naturelle, très sincère, d'un talent discret et expressif ; puis M. Bar, qui est animé de très louables intentions, mais qui devrait s'efforcer de jouer moins en mélodrame cette comédie dont les principales qualités sont précisément la mesure, la vraisemblance, la sobriété de ton ; M. Rousar, qui traduit avec une belle énergie la sortie du voyageur honnête.

Disons-nous que la mise en scène est très soignée, très exacte et d'un entrain endiablé ? On sait que c'est la règle au Trocadéro. A. DUSEART.

BIBLIOGRAPHIE

POESIES EPARSES. — Sous ce titre, Mlle Mariette Tilman vient de faire paraître chez M. Bulens, 75, rue Terre-Neuve, à Bruxelles, une plaquette intitulée «Poésies éparses» (prix 1 fr. 50). C'est un recueil de dix morceaux en vers, écrits par une jeune fille éprise d'idéal. Une jeune âme de poète, inspirée par une nature généreuse a confié au papier ses meilleures impressions. Il y a là des poésies, d'inégale valeur peut-être, mais qui toutes attestent un réel talent que seconde un désir inné de bien faire. Mlle Tilman manifeste une sentimentalité délicate et une allure toute personnelle. Son œuvrette est déjà plus qu'une promesse, c'est une volonté consciente qui s'affirme avec toute son originalité.

La brochure de Mlle Tilman recevra le plus flatteur accueil de la part de tous ceux qui s'intéressent à l'essor de notre poésie nationale que les événements ont remis plus que jamais en honneur.

N. de G.

Feuilleton du *Télégraphe* 37

LE CHEVEU
de mon existence
par ROGER DOMBRE

J'aime aux Tuileries voir s'ébattre les moineaux au milieu des bébés, quoique ces hardis oiseaux ne soient pas mes préférés.

Je souffre de voir fouetter un pauvre cheval de fiacre qui n'en peut mais, et l'autre jour j'ai pâli et faillí me trouver mal en pleine rue parce que, non loin de nous, une voiture a écrasé un malheureux toutou.

Ris, ma belle, ris de mon impressionnabilité ; ça vaut encore mieux que de sangloter toute une journée comme toi pour une robe manquée ou une fête remise aux Calendes grecques.

Nous nous sommes de nouveau «prises de bec», avant-hier, parce que, dans la rue de Sèvres, j'ai ramassé la béquille qu'un pauvre vieil infirme avait laissé choir; Juliette m'a amèrement reproché mon manque de tenue; elle a, paraît-il, rougi de moi; il me semble que j'aurais bien plus encore rougi de honte, si nous avions passé devant ce malheureux sans lui rendre ce service.

Ce qui m'a fait plaisir, c'est que, ma cousine ayant remis la discussion sur le tapis à table, mon tuteur et Madame Farcelot ont pris fait et cause pour moi.

Gérard n'a rien dit, lui, et a feint de penser à autre chose pendant que cette question de bienséances s'agitait.

Le beau Gérard, puisque nous avons prononcé son nom, nom distingué par excellence comme celui qui le porte, a fait un court voyage en Angleterre dans le but sérieux de s'entendre, pour son linge, avec une blanchisserie londonnienne, de faire provision de gants et de cravates «dernier cri» et surtout, je l'ai deviné, pour ne pas se laisser distancer par quelques gommeux qui font partie de son cercle (un cercle de blancs-becs poseurs) et qui passent le détroit plusieurs fois par an pour aller voir les fournisseurs en renom.

Le malheureux, que je ne plains pas du tout, a eu une traversée très dure et a été malade comme un chien, mais quelle gloire il a rapportée de cette excursion!

Je lui ai demandé quelle impression avait produite sur lui la capitale des Iles Britanniques qu'il voyait pour la première fois; j'espérais qu'il me dépeindrait Saint-Paul ou Westminster et les beautés de cette immense ville: ah! bien ouil il m'a repondu en serrant les dents, avec ce flegme d'outre-mer qu'il affecte depuis son voyage:

— Beaucoup de brouillard et de fumée. Trop de beefsteaks et de femmes blondes. Les policemen modèles de devoir et de fermeté.

Me voilà bien avancée, je sais cela aussi bien que lui, moi qui ai traversé Londres deux ou trois fois dans ma vie.

Seigneur! pourquoi avez-vous octroyé la fortune à de telles huitres, quand d'autres sauraient si bien en user?

(A suivre.)

BOURSE OFFICIEUSE DE LIEGE

DU VENDREDI 15 MARS

Valeurs	Ach.	Vend.	Valeurs	Ach.	Vend
Empr. belge 3	70,20	71,50	Gand c.	137,50	145
Bons Trésor	102,50	103,50	id. d.	45	50
Congo 06	85		Liégeois	205	215
Annuit. 3	76		Mutuelle	60	70
Viemaux 2/2		99	id. d.		880
Anderlecht		502,50	Secondaires	483	
Anvers 1887	86,50	87,50	Soda p.		155
id. 1903	71,50	72,50	id. d.	37	39
Bruxelles 1902	91		U. Anvers.	37,50	
Br. Martinine		69	Espagne	150	155
Gand 1898	71,50	72,50	id. d.		75
Liége 1897		69	Fédération	110	
id. 1905	71,50		id. d.		17
id. 1905	470		Dunkerque		07
id. 1917		487,50	Ac. Angleur	575	625
Ostende	58,50	59,60	At. Meuse		2.00
Schaerbeck	64		Lam. Baume	230	240
Verviers	103,50		Cockerill	975	
id. 1893	376		Eluerio		120
OBLIGATIONS			Marpent	880	
Liége-Limb.		410	Ougrée	600	630
Ch. Congo	490	500	Pieper p.	95	
Réunis 5	490	505	id. d.		45
Anvers	460	470	Lam. Toula		300
Alexandrie		405	Tél. Liégeoises		660
Barcelone	400		Abbaye	690	740
Barcelone S.A.	425	435	Arb. St-Mich.	605	620
Buenos-Ayres		400	B.Micheroux		1300
id. 6	495		Bois-d'Avroy	865	885
Bologne	435		Bonne-Fin	900	950
Ent. Travaux	470		Bonnier	730	
id. 5	505		Concorde	1650	
Espagne 4		490	Hasard	915	935
Dunkerque		415	Kessales	1560	1575
Liégeois	467,50		Est Liége		1010
Liége-Seraing		472,50	Lahaye		480
Mutuelle		480	Noirenx		2050
Napolitain 4		420	Minerie	625	645
Tr. Appt.		445	Patience	750	765
Charleroi	410	430	Pet. Bacnure	1500	1540
Rosario		425	Fortune	770	790
Transports		488	Quatre-Jean	695	715
Lombardie	470	475	Poirier		870
Alliance		800	Gives		260
Ac. Angl. 5		502,50	Herve	1200	
Audun	450		Hoorloos	1850	1900
Cockerill	510		Austral		220
E. Longdoz		440	id. d.		60
Mutualité 4	425		Nitrates		135
Ougrée 4	420	450	id. d.		43
id. 5	505	507,50	N. Montag.	300	312,50
O. S.-Léonard		440	Overpelt	500	
Samb. Mos.		440	id. j.	760	
Pieper		885	Prayon		1325
Athus 5		570	Productora	150	155
Abbaye		502,50	Tamega		700
Aus-Recour	487,50		id. o.	425	450
Arb. S. Michel	487,50		Coud. d'Isnu	880	920
Concorde	505	507,50	E. d'Alicante	285	
Fortune	475	485	B. d'Utrecht		975
Bray 4 1/2	490		C. I. Electr.	275	300
Lahaye		505	Entr. Electr.		790
Louette		495	id. b.		685
Mairoux	455		Esl. Soda		1140
N. Montagne	485		id. o.		1000
Val St-Lamb.	495		Lin. St-Léon. p.		415
C. d'Eau	445	455	id. o.		100
id. 5	507,50	510	Géomines	940	
E. d'Utrecht	470		Java c.	237,50	242,50
Napolitaine	435		id. f.	2140	2180
Ce Int. Electr.		440	Neembing	550	
id. 5	490	495	Comp. Cong.	42	
P. de Liége 4		420	Katanga	250	
id. 5	487,50	500	Simp. Kiri	1135	
Hainaut 4		440	Cartonch. R.-B.	85	95
Hainaut 5		495	id. o.		40
Seraing 4	410	420	Bazar Liége	395	405
id. 5		502,50	Bazar Anspach	410	
Est Belgique	482,50		B. Amsterdam		125
Lin.St-Léon.	500	502,50	B. Lahaye	495	
Vesdre	430		Interu. Bazars	87	
G. Midi Russie		485	Suc. St-Jean	210	230
Union Papet.		490	Suc. Gén.	450	475
ACTIONS			Nat. Prem.		1010
B. Bruxelles	280		Gentry d.		480
B. Liégeois	435	445	Savigliano	1200	
id. o		670	Hallop. c.	157,50	162,50
B. d'Outremer	780	800	Tan. Azoff		1500
Cr. Belgique		220	Catalan	140	
id. c.	107,50	115	Taganrog	305	315
Cr. G. Liég.	500	510	Burbach	505	
C. N. Ind.	600	610	id. d		490
F. Orient		975	Rumelange	485	
Créd. Anvers	415		P. Henri	410	415
Gh. Congo 6.		1425	Guil. Lux.	417,50	425
id. j.		525	Pampelun	390	
G. Lacs		312,50	Barcel. p.	390	
Aus-Oreye	170	180	Hallop. 5	400	
Est-Ouest	880	900	Barcelone		355

LES EMPRUNTS

VILLE DE LIEGE

Emprunt de 50.000.000 francs de 1905

77e tirage comprenant 14 séries comportant 350 obligations remboursables le 1er juin 1918. Tirage du 15 mars 1918.

S. 1224 n. 24 remb. par frs 10.000
S. 6533 n. 16 500
S. 14190 n. 16 250

Les obligations suivantes sont remboursables par 200 francs :

S. 286 n. 4 s. 15133 n. 15.

Les obligations suivantes sont remboursables par 150 francs :

S. 9677 n. 2 s. 1369 n. 6.

Les obligations suivantes sont remboursables par 125 francs :

S. 17514 n. 25 s. 1868 n. 2 s. 14950 n. 8
S. 16353 n. 10 s. 6231 n. 20 s. 15133 n. 25
S. 286 n. 18 s. 18105 n. 11 s. 2108 n. 10
S. 6533 n. 11 s. 17514 n. 7 s. 9677 n. 18
S. 13069 n. 8 s. 18105 n. 18 s. 14190 n. 23
S. 17514 n. 5 s. 18105 n. 9 s. 14950 n. 23

Les obligations suivantes sont remboursables au pair par 110 francs :

6533 17514 14950 15133 9677 286
14190 13069 2108 1868 16353 18105
6231 1224 (T.)

RAVITAILLEMENT

ECLESSIN.

Samedi, de 8 h. à midi, au magasin Radelet, rue de l'Hôtel Communal, à Ougrée, vente de semences aux prix suivants : betteraves demi-sucrières, 40 fr. le kil.; carottes, 300 fr.; navets, 25 fr.; oignons, 450 fr.; choux-blancs, 700 fr.; féveroles, 5 fr.; haricots nains, 15 fr.; épinards, 15 fr.; pois, 15 fr. Se munir de sachets. K. D.

ANS

Samedi, de 9 à 11 h., distribution des pains supplémentaires aux personnes de la 2e série (ration de 70 gr.).

Les chaussures ne sont mises en vente que chez Dister, place Ferdinand Nicolay. Les pièces nécessaires seront rigoureusement exigées. L. C.

ETAT-CIVIL

LIÉGE. — DÉCLARATIONS DU JEUDI 14. — *Naissance :* 1 fille. — *Décès :* 4 hommes, 4 femmes.

Albert Thoelen, houil., 53 ans, r. St-Gilles, 548, v. Latet et Albert. — Louis Beau, s. p., 67 ans, r. Reynier, 54, ép. Hacker. — Joseph Wéry, ajust., 23 ans, r. Souverain-Pont, 15, cél. — Emile Blaise, s. p., 16 ans, à Cnaudfontaine, cél. — Marie Giris, s. p., 72 ans, q. de Coronmeuse, 4, v. Gerindal. — Anne Sassen, s. p., 82 ans, r. Thier de la Chartreuse, 47, col. — Elisabeth Smeesters, s. p., 84 ans, r. du Mouton Blanc, 8, v. Jorisson. — Hortense Baltia, s. p., 55 ans, q. de Coronmeuse, 4, ép. Fastré.

PUBLICATIONS DU JEUDI 14. — *Mariages :* Henri Dupont, s. p., r. Joseph Delbœuf, 20, div. Stiernon et Marie Lecoq, brod., r. Joseph Delbœuf, 20. — Marcel Goffart, ind., à Huy et Ida Bourguignon, s. p., r. Varin, 10. — Noël Gérard, mont., à Hollogne-aux-Pierres et Elisabeth Billen, serv., r. Féronstrée, 145. — Louis Coenen, fact. surn. des postes, r. du Vertbois, 68 et Julie Lavallée, s. p., r. des Buissons. 35.

Nécrologie

On nous prie d'annoncer la mort de
Madame Veuve ALFRED DONNAY,
née Victoire GUILLEAUME

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. Un service solennel sera célébré le lundi, 18 mars, à 10 h. en l'église de Jemeppe-s/M. Un second, le jeudi, 21 mars, à 10 h., en l'église paroissiale de St-Christophe. 289

M. et Mme Jos. DOUFFET-DELSEMME, leurs enfants et petits enfants, remercient sincèrement les personnes qui ont tenu à témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Théodore DELSEMME-MASSIN, décédé à Verviers le 5 janvier. f.1938

On nous annonce le décès de
Monsieur JULES PAQUET
Chef du Bureau des Etudes des U. T. M.
Président de l'Alliance Industrielle

L'absoute aura lieu Dimanche 17 et à 9 h., église Sainte-Marie des Anges. Réunion à la mortuaire, rue de Namur, 20, à 8 1/2 h. Le présent avis tient lieu de faire part. f 1959

On nous annonce le décès de
Monsieur VICTOR DEWOLF

Les obsèques auront lieu ce samedi, à 9 h., en l'église St-Servais.
Réunion rue Mont. Ste-Walburge, 97, à 8 1/2 h. f. 1968

La Messe anniversaire de
Madame Gilles BAR, née Jeanne DUMONT
sera célébrée le lundi 18 mars, à 10 heures, en l'église St-Jacques. f 1955

ACTIONS-TITRES. Achat d'obligations. Payement immédiat. 9 à 6 h., dimanche de 9 à 12. R. de l'Université, 11. 6002

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL de fabrication récente. - Qualité garantie pour tr travaux. TUILES EN CIMENT 201. Jos. GILLET, 29, r. Bonne-Nouvelle, Liége.

Avis de Sociétés

Banque de Crédit Commercial

Société Anonyme, à ANVERS

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire, pour le mardi 26 mars 1918, à 2 1/2 heures de relevée, au Siège social, rue des Tanneurs, nº 30, à Anvers.

Ordre du Jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur les opérations de l'exercice 1917;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes, arrêtés au 31 décembre 1917;
3. Affectation des bénéfices;
4. Décharge aux administrateurs et commissaires;
5. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions des articles 31 et 32 des statuts.

Les dépôts des actions au porteur pourront se faire :

à Anvers : au Siège social, rue des Tanneurs, nº 30;
à Bruxelles : à la Banque de Bruxelles, siège A, rue Royale, nº 62;
siège B, avenue des Arts, nº 27;
à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, rue des Colonies, nº 11;
à Liége : à la Banque Liégeoise, rue de l'Université, nº 34;
à Courtrai : à la Banque Centrale de la Lys, Grand'Place, nº 53. (144)

SOCIETE ANONYME LIEGEOISE

de Construction de Machines

Siège social à LIEGE

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra lundi 25 mars 1918, à 11 1/2 heures, au siège social, rue Godry, 172, à Liége.

Ordre du jour :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire;
2. Examen et vote du bilan de l'exercice 1917;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Nomination d'un administrateur en remplacement de M. Nicolas Goffart, sortant et rééligible.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, MM. les Actionnaires devront se conformer à l'art. 24 des statuts. Les dépôts des titres doivent se faire à la Banque Frésart et Fils, à Liége, ou au Comptoir d'Escompte de Bruxelles.

Par ordre du Conseil
Le Directeur-Gérant,
(218) L. Lalemand.

Société belge de l'Ondulium

SOCIETE ANONYME

(Siège à Liége. Usine à Theux)

Messieurs les actionnaires sont invités à prendre part à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 25 mars à 2 1/2 heures, rue Lebeau, 4, à Liége, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Réduction du capital actuel à 200.000 frs, en ramenant la valeur de chaque action de 250 à 200 francs;
2. Modifications aux statuts : art. 6, suppression du dernier alinéa (droit de préférence); art. 7 et art. 11, adjonction aux pouvoirs du Conseil d'administration du droit d'emprunter;
3. Proposition d'augmenter le capital de 300.000 frs, conditions de cette augmentation, pouvoirs à donner pour sa réalisation ultérieure;
4. Fixation du nombre des administrateurs et des commissaires; nomination de 4 administrateurs et d'un commissaire.

(f. 656) Le Conseil d'Administration

LES SPECTACLES

AU KURSAAL

ADMINISTRATION NOUVELLE

A partir de ce Vendredi à 6 heures

Spectacle de Music-Hall

Les N'Estens, équilibristes de 1re force.
Wals et Perez, comiques-excentriques.
Mme Derecart, chanteuse à voix.

LES LEO. TARD

Gymnastes aux trapèzes volants sur la scène. — Attraction sensationnelle.

Au Cinéma :

POUR LA PREMIERE FOIS A LIEGE ET AVEC EXCLUSIVITE

L'HOMME GRIS

Comédie détective en 5 parties

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

24 exécutants sous la direction de M. Jamin

Matinée Les Dimanche, Lundi et Jeudi, à 3 heures.

Les Consommations seront de tout 1er choix et tarifées à des prix raisonnables.

A partir du 30 ct, Saison d'opérettes avec la troupe complète du Pavillon de Flore. — La Salle sera transformée en Théâtre. (20275)

Théâtre du Gymnase

LIEGE

Direction artistique Rod. Verluz — Direction Mme F. Speelman.

VENDREDI 15 MARS et jours suivants

Soirées de grand Gala

à l'occasion de la REOUVERTURE du théâtre

La Marche Nuptiale

Pièce en 4 actes de Henri BATAILLE

avec le concours de

Mr et Mme VERLEZ-LEFÈVRE
Mr LÉONARD. - Mme LEMONNYER
début de
Mlle LUCIENNE HANSE
du Vaudeville de Paris

La location est ouverte. Vr prix des places aux affiches 18995

LES SPECTACLES DU JOUR

GYMNASE. — «La Marche Nuptiale».

PAVILLON. — A 7 1/2 h., «Le Grand Mogol», au bénéfice de la Caisse de Secours du Syndicat des Choristes.

GAITE. — A 7 1/2 h., «Le Marquis de Villemer».

TROCADERO. — A 7 1/2 h., «J. P. Laguesse et Cie, Comptoir d'Alimentation.»

KURSAAL. — A 7 h., Attractions. — Attractions diverses : cinéma films inédits. Administration nouvelle. Consommations de 1er choix.

CINEMA ROYAL. — «Le Printemps Chante», revue locale et fantaisiste, en 3 actes, dont 1 prologue et 5 tableaux.

CINEMA MONDAIN. — A l'ombre des vieux chênes. — Maître coquin. — L'Enfant de Pinconnu.

CINEMA STELLA. — Mariany diseuse, «Puisqu'on l'demande», revuette de F. Dieperinck, avec scènes nouvelles.

GRAND GUIGNOL, rue Lulay. — Tous les soirs. Music-hall Ciné.

Renseignements

RÉFUGIÉS

Madame Berrurier, arrivée à Beaumont avec ses deux enfants en bonne santé, recherche son mari, Mme veuve Sic, partie le 17 janvier. f 1953

Demandes d'emploi

Veuve honorable s. enfant, sachant diriger ménage, dem. pl.; bons auteurs aux enfants Ec. U. N. L. bur. Tél. f 1774

Fille 40 ans, sach. cuisine, 14 ans même serv., dem. pl. chez prêtre. S'adr. 119, r. des Mineurs, Ans. f 1952

Dame se recommande pour réparer le linge. M. R. 53 Télégraphe. R.810

Jne fille dem. place Liverse ou magasin ; désire rue Pont d'Avroy, 25. f.1957

Jne fille dem. places serv. entières, rez-de-sol, 534 rue Renory, Angleur. 4460

Femme d'ouvrage dem. quartier, 1/2 ou journ. à faire. S'adr. rue Chaîne-Sonris, 2 (Laveu). f 1950

Servante-cuis. dem. place retourn. le soir ou quart. à faire, r. des Croisiers, 4... f 1941

Fille 22 ans, ch. place Fille de magasin et aider ménage. S'adr. 125, rue du Pont d'Ougrée, s/Jemm. f 1944

Jeune fille sach. b. trav. parf. holl. et allem., demande place à tout faire, r. des Artisans, 30. f 1946

Jeune homme, 17 ans, b. instruct., ch. place bureau. Prétentions modestes. Ecr. K. M. S. bur. journal. f 1945

Bonne ménagère demande journées à faire, rue de Pitteurs, 45. f 1951

Offres d'emploi

Ardenne. Dame ég. dem. serv. cuis., référ. Se p. matin rue Bois l'Evêque, 140, Liége. f 1751

On dem. pr ferme, b. servante sach. traire et soigner cour. S'ad. Kasteel à Mons. f 1942

On dem. fille de quart. au cour de la couture et sachant traire. Ecr. C. L. 2, bur. Tél. f 1890

On dem. jne homme, 16-17 ans, pour courses, 13 Boulev. de l'Est. Se présenter matin f.1897

Dem. serv. cuis., b. réf., 35 fr., r. Cathedrale, 97. f 1919

COMMUNE DE TRIGNOLEUR

Deux places d'instituteur sont à conférer.

Demandes à l'Administration communale avant le 30 Mars.

Par le Collège :
Le Bourgmestre f.
H. ANDRIMONT.
Le Secrétaire,
284 F. DAMOISEAU.

On dem. apprentie tailleuse rue des Anglais, 5, au 1er. R. 820

On cherche très bonne blanchisseuse habit. la campagne. Ecr. H. V. 16, Tel. R. 824

On dem. ménagère d'âge mûr, pour 6 mois à Esneux. Produits certifiés. S'ad. rue Grandgagnage 10. f.1861

On dem. un bon ouvrier laveur, r. Rogeaue 40. f.1864

Dem. forte servante, rue Ste-Walburge, 350. f 1933

Dem. Bne nngas., sér., b. fam., certif. exig. H. R. 13. f 1936

Forte servante pr. et act. demandée de suite, pl. St-Séverin, 67, cert. exig. f 1949

MODES. — On dem. ouvrières, r. Péronstrée, 140. f 1943

On dem. jeune fille propre et hon. pour faire ménage tous les matins, pas nourrie, 3, rue Matinée Polain. f 1942

On dem. bonne servante, pl. du Congrès, 9, b. refer. exig. Prex. de 9 à 12 h. f 1931

On demande apprentisse, rue Nouvrise, 27. f 1956

On dem. femme d'ouvrage tous les jours de 6 à 1 h., rue de Campine, 71. f 1935

On dem. ouvrrs tailleuses, rue Liberté, 50. f 1920

Horloger dem. b. 1/2 ouvr. voul. se perfect. de la montre. Ec. bur. j. M. M. 7. f 1923

Bonnes confectionneuses et jupeuses sont dem. de suite. Naessens, 15, r. Dumont. f 1573

On dem. serv. [illegible], 51, rue Authier. f 1897

Maisons et Appartements

Maison moderne à louer, 2, quai des Pêcheurs. f.1782

Chambre garnie à louer de rue tranquille. Ecr. L. F. 18 R.808

URGENT. — Cherche louer Liége ou environs, gde maison, gd jardin, entrée charretière ou porche, proximité tram. Adr. réponse C. L. 74. R.800

Gr. maison, mag., caves, écuries asphaltées à louer. Fraguée. Ec. K. B. 63 journal f 1667

Gr. mais. de camp. à louer avec eau, électricité, g. jard. et 70 arbres fruit., b. situat. près tram vicinal 20 k. Liége. Ec. bur. Tél. X. X. 5. f 1841

M. cherche p. à l'an centre Ecr. avec prix V. B. 67 Tél R. 822

Remise à louer Place des Bons-Enfants, 6, s'adr. rue St-Hubert, 18 R 819

Appartements à louer pour bureaux, 49, rue du Pont d'Avroy, (Maison BASTIN) R 803

Ventes et Achats

On ch. Pianos d'occ. en b. état. Ec. M. R. 80 et ind. prix. f. 1909

B. Chambre à coucher à vitre bor. Télégr. Z. A. 3. (f.1618)

Bois à b. rouleaux phonog. rue Donceel 4. f 1871

SEL PAR WAGONS — LIEGE — 24, q. de la Dérivation 107

Rouleaux Phonographe ENTIERS OU BRISES

Je donne le plus haut prix R. Ste-Marguerite, 50, Liége. 318

Cognac et genièvre à partir de 10 f. le litre chez GASTON r. Chéravoie, 6, Liége 104

GITES de 3 et 4 m. 6/18. PLANCHES sapin laiguet, à vend. Ec. Dubois-Brenne, Hannut. R.105

Vente-achat bois constr., matériaux, matériels, démol. S'ad. cafés Giroulle, places du Marché, Liége. 250

Cristaux de soude 25 francs les 100 kgs Franco domicile 12, rue Alouton Blanc, Liége. 240

MOSAIQUE. — 100 sacs grains des nuances et gross. à v. Ecr. Dubois-Brenne, 25/30 Hannut.

Grand torréfacteur à gaz cylindrique à v. S'aurea, rue Basse-Wez 303. f 1828

Bois découpé à vendre rue Surlet 67. R 826

Clous. 500 k. div. à v. 10 à 25 m/m, à 2.50 le k. A.B. la j. 788

MAISON ESPAGNOLE 20, rue Natalis, 20 BOUCHONS DIVERS Bordeaux, louna, champagne f. 1282

FORGE portative, écrou. enclume, pilon 1500 kg. à v. Ec. Dubois-Brenne, Hannut. 25167

On désire acheter toile jute 1re qualité ou gros sacs d'emballage en bon état. Ecr. R. S. T. 21, Télégr. R. 811

BOUCHONS USAGES A VIN, champagne, tonne, sont payés hauts prix, 3, rue Souverain-Pont, 3. f. 1221

A vendre (occasion) : Filtr métallig. sirop (neuf). Bottes p. pêcheurs-terrassiers, rue Surlet, 67, Liége. R 767

J'ach. prix fort meubles riches et ord., vêtem., linges, tapis, glaces, r. Villette 24. f 1425

Particulier dés. céder un coupon pure laine. S'adr. rue Bodard, 55, Bressoux. R.812

On dem. PIANO d'occ. de marque et prix, C. S. L., bur. Télégr. R.599

BOUCHONS

J'ach. vieux à vin, 80 f. le k.; champagne 0,25 pièce. Quinet, rue de Fragnée, 69 f.1574

BETTERAVES demi-sucrières à v. Ets. Dubois-Brenne, R.168 Hannut.

A vdre cheval noir ardennais de 1re confiance, s'ad. r. du Couvent, 163, Jupille. f 1934

2 machines à écrire à vdre rue St-Maur, 111. f 1935

Liqueurs. Cassis extra, 3,50 le litre, r. Fragnée, 71. f 1850

SEMENCES

Ravit. soigné direct. au producteur pieds choux, semences oignons, poireaux, haricots nains. Ecr. U. C. 9, Télégraphe. f 1952

JARDINIERS. — Fumier bourbe très vieux, 75 fr. tombereau rendu Centre. Ecr. Télégraphe Z. P. 44. f 1953

On dés. acq. bonne chèvre laitière. Prix et adr. E. H. 18 Bureau Télégraphe. R 814

A v. 2.000 m. rangée 35 m. à 45 de larg. sur 2 m. à 3 m de long. Ec. V. V. 3, bur. Tél. f 1885

PRESSE. — Ecolier ch. tableau noir. Ecr. T. T. T. Télégr. R. 803

Haricots prime case, la Vallée haute tige extra fin, faire offre J. L. 1. R. 834

A vendre poussette avec dorloir et pendoir, fr. 150. S'adresser rue Farrar, 155, Seraing. 301

Graines. Potreaux et oignons en liquid. à t. of. aux Ecr. bur. journ. K.B.G. f 1924

Fumier à vendre, 433, rue Hayeneux, Herstal. f 1925

Matériel de café avec glaces et banquettes, billard à 2 quilles à vendre, 35, rue de Namur, Liége. f 1927

On demande bon chien de garde, prof. policier. Adresse offre bur. journ. J. G. 2. f 1886

Accat de plumes de 5 à 900 frs. ex. Q. L. L. Tél. f.1880

Cherche cuisine majolique Ec